



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Lundi 12 Février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, douze février à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le sept février 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents:

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Pascal TAUPIAC, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand FOPPA, Vanessa VIALETES, Bertrand ALEXANDRE, Eve PUJADE.

Secrétaire de séance :

Nathalie CALMELS

| Membres en exercice | Membres présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de votants |
|---------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| 11 | 7 | 0 | 7 |

N°2024-01-02

5.2.3

Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire :

En application de l'article L2122-23, M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des actes accomplis dans le cadre de la délégation consentie en vertu de l'article L2122-22 :

Décision n° D2024-001 : Contrat de location de la salle d'activités du 23 au 25 février 2024

Décision n°D2024-002 : Contrat de location de la salle d'activités du 10 au 11 février 2024

Décision n°D2024-003 : Contrat de location de la salle d'activités du 02 au 04 février 2024

Décision n° D2024-004 : Signature du devis de POINT P pour l'achat de faîtière pour le mur du cimetière d'un montant de 331.92 €

Décision n° D2024-005 : Signature du devis de M. PUYO pour la prestation graphique du PC modificatif des ombrières d'un montant de 1 140.00 €

Décision n°D2024-006 : signature du devis de BALSSA Décoration pour un pot de peinture rétro réfléchissante pour signalisation au sol d'un montant de 220.63 €

Décision n°D2024-007 : signature du devis de Signaux Girod pour les panneaux manquant du ralentisseur, des panneaux limitation de vitesse et miroir de sécurité d'un montant de 1 256.08 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

✓ **PREND** acte des décisions citées.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS